

Appui technique à l'ALCS dans le domaine de la gouvernance associative
Type d'appui : Consultation juridique

Termes de référence

Présentation de l'ALCS

Fondée en 1988 et reconnue d'utilité publique en 1993, l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS) est une organisation pionnière et leader dans la réponse à l'épidémie de VIH/sida au Maroc et au niveau de la région MENA. L'ALCS œuvre dans le domaine de la prévention combinée du VIH et hépatites virales auprès des populations clés (PC), l'accès aux soins des PC et des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et milite pour la promotion des droits humains et la lutte contre la stigmatisation et les discriminations liées au VIH.

La gouvernance de l'ALCS est régie par les règles de droit en la matière, notamment le dahir du 15 novembre 1958 réglementant le droit d'association, tel qu'il a été et sera encore éventuellement modifié, ses Statuts revus en date du 13 juillet 2024 et son règlement intérieur adopté à l'unanimité par le Conseil national du 2 juillet 2022.

Objet de la consultation :

Suite à une réflexion du Bureau National de l'ALCS sur le dépôt des signature auprès des banques, une consultation juridique est demandée par le bureau national de l'ALCS afin d'étudier ce point et ses éventuelles implications légales et organisationnelles.

Livrables attendus

- Avis sur dépôt des signatures auprès des banques des différents membres du Bureau National et ses implications légales et organisationnelles.
- Conformité des Statuts et Règlement Interne de l'ALCS avec la loi cadre réglementant le droit d'association telle qu'elle a été modifiée.

Doucement de référence

- Loi cadre réglementant le droit d'association et décrets de modification et d'abrogation de ses articles
- Statuts de l'ALCS
- Règlement interne de l'ALCS
- PV et documents relatifs aux délégations des signatures

Durée et calendrier

- La durée estimée de la consultation est de 3 jours.
- La consultation est prévue pour la période allant du 3 au 31 mars 2025

Profil du consultant

- Expert national en droit des associations
- Expérience avérée dans l'accompagnement des associations dans le domaine de la gouvernance et la structuration associative.

Modalités de candidature

Documents requis :

- Proposition technique et proposition financière,
- CV et travaux similaires dans le domaine objet de la consultation

La date limite de soumission est le **03/03/2025**.

Envoi des propositions à l'adresse : recrutement@alcs.ma avec comme objet « Consultation juridique dans le domaine de la gouvernance - ALCS »